



Avis public de radiodiffusion CRTC 2005-66-1

Ottawa, le 19 juillet 2005

Suite à son avis public de radiodiffusion CRTC 2005-66 en date du 13 juillet 2005, le Conseil annonce ce qui suit:

CORRECTION À L'ARTICLE NO 3

L'ensemble du Canada

No de demande 2005-0560-5

Demande présentée par **Télévision spécialisée CTV inc.**, au nom de CTV Television Inc. (CTV), en vue de modifier la licence de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées appelée The Comedy Network (TCN).

Le courriel de la titulaire aurait dû se lire comme suit :

dspodek@ctc.ca

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PFD ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>

Secrétaire général